

Réf: Dossier 318050

Avis de constitution

SOCIETE « SCHAMA BTP »

Siège Tiassalé, N'douci, CHATEAU, Lot 325, Ilot 46

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/05/2024, et enregistrés au CEPICI le 05/04/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SCHAMA BTP »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :  
?? BTP  
? TOPOGRAPHIE  
? DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Tiassalé, N'douci, CHATEAU, Lot 325, Ilot 46

Dirigeant(s) M ALLICO DJETTY ANTOINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-TIA-2024-B-73 du 10/06/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/2024 du 10/06/2024

